

Géopolitique des États trafiquants

Par Alain Labrousse

paru dans L'Histoire n°266 - 06/2002

Aucune activité illicite n'est aussi lucrative que le trafic de drogue ! C'est le monopole de puissantes organisations criminelles qui font prospérer leur commerce en corrompant les politiques. Quand elles ne financent pas les guerres de la planète.

L'économie de la drogue est aujourd'hui mondiale et intégrée à l'activité des grandes organisations criminelles. Quand elle n'est pas soutenue par les États producteurs. Comment lutter contre ce fléau ? En prenant d'abord la mesure exacte de l'ampleur et des implications de ce trafic. Sans hypocrisie, ni fantasme.

L'opinion publique des pays européens est convaincue que l'argent de la drogue est à lui seul capable de déstabiliser les économies des pays riches. En fait les chiffres d'affaires qui sont le plus souvent avancés pour l'ensemble des trafics de substances illicites ? de 300 milliards à 600 milliards de dollars, parfois 1 000 milliards annuellement ? ont été lancés sans aucune base sérieuse par des responsables d'organisations internationales ou par des hommes politiques.

Les économistes spécialisés dans ces questions comme l'Italien Ernesto Savona(1) ou le Français Pierre Kopp estiment pour leur part que les bénéfices des trafiquants ne dépassent pas 200 à 250 milliards de dollars chaque année.

Ce qui n'empêche pas que les profits du narcotrafic peuvent avoir un impact non négligeable sur l'économie de certains pays comme la Colombie et le Mexique ou sur celle de régions de pays développés ? Floride, Sicile, Costa del Sol, voire Côte d'Azur. Ils peuvent aussi avoir un effet d'accélération sur certaines crises financières comme celle du peso mexicain ou celle des banques japonaises et de leur « créance douteuse ».

Mais le trafic de drogues et les activités illicites ou criminelles en général ont des effets beaucoup plus pervers en créant des économies d'enclave ? dans les pays andins, dans certaines régions d'Afrique, en Birmanie, en Afghanistan ou en Turquie. D'abord palliatif du marasme de la production et de l'emploi, l'économie de la drogue finit par être un obstacle quasi insurmontable à toute politique de développement.

1 - L'explosion et la diversification des productions

La situation est d'autant plus préoccupante qu'en dépit de la mobilisation de la communauté internationale depuis la fin des années 1980, les politiques associant répression et aide économique (en particulier les projets dits de « développement alternatif ») ne sont pas parvenues à freiner le développement des cultures illicites qui sont à l'origine des trois principales familles des drogues d'origine naturelle : le cocaïer, le pavot et le cannabis*.

L'importance et la géographie de ces cultures sont aujourd'hui bien connues. Pour ce qui est des feuilles de coca, à l'origine de la cocaïne* mais aussi du crack, elles sont produites dans les pays andins. Le très important dispositif technologique et les moyens militaires mis en place par les États-Unis (chaîne de radars, avions d'observation, conseillers militaires, etc.) ont permis de réduire les superficies cultivées au Pérou et en Bolivie de 150 000 hectares environ en 1995 à 50 000 environ à la fin de l'année 2000. Mais, dans le même temps, elles passaient de 50 000 ha à 160 000 ha en Colombie. La production de cocaïne, qui représentait 500 à 700 tonnes à la fin des années 1980, est aujourd'hui de près de 1 000 tonnes.

Dans le cas des opiacés, deux pays concentrent la plus grande partie de la production illicite. L'Afghanistan, avec 2 500 tonnes par an en moyenne durant la deuxième partie de la décennie 1990 ? de quoi fabriquer théoriquement 250 tonnes d'héroïne* pure ?, et la Birmanie, avec 1 200 tonnes en moyenne durant la même période.

Entre 1999 et 2000 la hausse de la production d'opium* dans le monde, de 4 263 tonnes à 5 004 tonnes, a été si élevée que ce sont les trafiquants eux-mêmes qui auraient décrété son gel en Afghanistan, de crainte de voir les prix s'effondrer.

En juillet 2000, le mollah Omar, chef des talibans, avait décrété l'éradication totale des cultures de pavot. Au mois d'octobre, période des semailles, des émissaires parcouraient les villages, diffusant un message de l'émir de l'Afghanistan selon lequel la terrible sécheresse qui frappait le pays était une punition du Ciel pour avoir récolté cette plante impie. Des paysans récalcitrants ont été emprisonnés à Djalalabad, la capitale de la province du Nangahar.

Une enquête de terrain dans l'est du pays auprès des commerçants d'opium pakistanais et afghans donne à penser que la mesure aurait en fait été suggérée par les mafias locales, pakistanaises, iraniennes et d'Asie centrale. Celles-ci n'auraient pas voulu jeter sur le marché les énormes stocks d'opium et d'héroïne accumulés à la suite des récoltes record de 1999 et 2000 (respectivement 4 500 et 3 200 tonnes, au lieu des 2 500 tonnes les années précédentes). Elles auraient donc proposé aux talibans de compenser financièrement l'arrêt de la culture du pavot pendant une ou plusieurs années.

Après les événements du 11 septembre 2001 et l'intervention américaine en Afghanistan, les talibans n'ayant pas eu la possibilité de faire respecter l'interdiction qui avait été renouvelée en août, les paysans ont semé de nouveau. La production devrait se situer en 2002 entre 2 000 et 2 500 tonnes.

Quant à la production des dérivés du cannabis, elle ne cesse de croître pour alimenter des marchés où sa consommation se banalise. Selon le rapport de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) publié au mois d'octobre 2000, *« plus de 40 millions de personnes dans l'Union européenne ont consommé de la marijuana ou du haschisch. En moyenne, un adolescent de 15-16 ans sur cinq et au moins une personne sur quatre dans la tranche des 15-34 ans y ont expérimenté le cannabis »* .

En 1999, l'Espagne, à elle seule, a saisi plus de 400 tonnes de haschisch en provenance du Maroc, où les cultures pourraient couvrir, dans les montagnes du Rif et au-delà, 100 000 à 120 000 hectares. Partout dans le monde, on intercepte également d'importantes quantités de haschisch venant du Pakistan, d'Afghanistan et du Népal, ainsi que de la marijuana exportée par le Mexique, la Colombie, la Jamaïque, le Cambodge et par l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne.

Reste les drogues de synthèse dont les Pays-Bas sont les premiers producteurs en Europe, mais qui sont également fabriquées au Mexique (pour le marché des États-Unis), en Birmanie, en Afrique du Sud, etc. Même si elles ne sont pas prêtes de se substituer aux drogues d'origine naturelle, leur fabrication et leur commerce connaissent une croissance exponentielle. Dès 1996, le PNUCID (Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues) lançait un cri d'alarme en affirmant que les stimulants synthétiques du type amphétamine* *« pourraient devenir les drogues de prédilection au XXIe siècle »* .

Force est de constater que, en Europe, les saisies ont augmenté de 38 % en 1997-1998, avec, en moyenne annuelle, près de 3 tonnes de pilules au Royaume-Uni, 1,5 tonne aux Pays-Bas et 250 kg en Allemagne et en Belgique. Dans le premier de ces pays, la consommation ? en particulier lors des *rave-parties* , qui, chaque week-end, regroupent des centaines de milliers de jeunes ? a triplé entre 1992 et 1998. Il semble cependant qu'elle se soit stabilisée au cours des deux ou trois dernières années.

Aux États-Unis, où les saisies annuelles ont atteint 1,7 tonne par an en 1997-1998, le nombre d'admissions dans des centres de traitement a crû de façon spectaculaire entre 1992 (20 000) et 1997 (70 000). Le chiffre s'est ensuite stabilisé, en 1999 et en 2000. En revanche, en Asie du Sud-Est (Birmanie, Thaïlande, Indonésie) et, surtout, en Extrême-Orient (Chine, Japon), le phénomène ne cesse de s'amplifier.

Aucune autre activité illicite n'étant aussi lucrative, le trafic des drogues a accru la capacité de nuisance des organisations criminelles qui s'y livrent, notamment leur pouvoir de pénétrer les structures économiques et politiques de certains États. Sur le plan économique, elles ont suivi le mouvement de la mondialisation, quand elles ne l'ont pas anticipé.

2 - La transformation des narco-organisations

Cependant, confrontées à une offensive de la communauté internationale, les grandes organisations (« cartels colombiens », « mafias » italiennes et chinoises, « parrains » pakistanais et turcs, etc.) ont, dans la seconde moitié des années 1990, décentralisé leurs structures pour être moins vulnérables à la répression. Alors qu'il existait en Colombie trois ou quatre grands cartels, on en compte aujourd'hui une quarantaine de taille moyenne. De même, dans les années 1980, on recensait une douzaine de groupes de la Camorra à Naples ; ils sont aujourd'hui une centaine, forts de 6 000 affiliés.

Ces organisations ont simultanément diversifié leurs activités (trafic d'êtres humains, de diamants, d'espèces protégées, etc.) et les ont délocalisées en resserrant leurs liens d'affaires avec leurs homologues intervenant sur d'autres continents.

Pour ne prendre qu'un exemple, la Cosa Nostra sicilienne, qui a subi des coups très durs de la part des forces de répression au cours de la dernière décennie, a renforcé son implantation internationale, notamment au Brésil, au Canada, en Europe de l'Est ou en Afrique du Sud. Selon les services antimafia sud-africains, elle est solidement installée au Cap et à Johannesburg. Ses activités vont du blanchiment ? sociétés écrans, achat de biens immobiliers ? au trafic de cocaïne, en collaboration avec des groupes colombiens, en passant par le recel de criminels en fuite.

Pour la région du Cap, le parrain le plus en vue est Vito Palazzolo, ancien banquier de la « Pizza Connection » ? un réseau de vente d'héroïne dans les années 1980 qui utilisait des pizzerias pour camoufler ses activités. Évadé de Suisse et « réfugié » en Afrique du Sud où il a d'abord mis ses compétences au service du régime d'apartheid, avant de rendre des services au gouvernement de Nelson Mandela, il resterait l'un des chefs de la Cosa Nostra. Il est actuellement en résidence surveillée, sous la seule accusation d'avoir usurpé la nationalité sud-africaine.

Les activités des organisations criminelles sont favorisées par les liens que ces dernières entretiennent avec les pouvoirs politiques. Cela est vrai non seulement dans des « dictatures bananières » (Birmanie, Guinée équatoriale) ou dans des « non-États » (Afghanistan, Paraguay, Liberia) où le gouvernement ne contrôle ni le territoire ni les activités qui s'y déroulent, mais également dans de grands pays qui jouent un rôle géopolitique clé dans leur région comme par exemple la Turquie en Europe et le Mexique en Amérique du Nord.

En Turquie, les élections d'avril 1999 ont permis à une coalition de partis nationalistes (de la gauche à l'extrême droite) de constituer, avec l'appui de l'armée, un gouvernement. Fort de ses 16 % des voix, le MHP occupe notamment les postes de vice-Premier ministre et de ministre de la Défense. Or ce parti est la façade présentable d'une organisation qui l'est moins, les Loups gris, dont des dizaines de membres sont incarcérés pour activités criminelles un peu partout en Europe. Cependant, l'Union européenne ne prend guère en compte cette situation lorsque est évoquée l'adhésion de la Turquie. On trouverait un cas comparable dans les relations entre les États-Unis et le Mexique.

3 - L'argent de la drogue finance les conflits locaux

Après l'explosion et la diversification des productions de drogues, après la transformation des narco-organisations, un troisième élément caractérise la situation actuelle : les conséquences sur la criminalité et le trafic de drogues de la multiplication des conflits locaux. Il s'agit d'un effet pervers de la fin de l'antagonisme des blocs américain et soviétique et des soubresauts provoqués par l'effondrement de l'Union soviétique.

Durant la guerre froide, les grandes puissances, que la dissuasion nucléaire empêchait de s'affronter directement, le faisaient à travers leurs alliés dans le tiers-monde. L'argent de la drogue utilisé par les belligérants évitait ainsi à certains pays d'avoir à puiser dans des fonds secrets pour financer leurs alliés en guerre. Cela a été notamment le cas pour les grandes puissances (États-Unis, France) et les puissances régionales (Israël, Syrie) concernées par la guerre civile libanaise ainsi que pour les États-Unis en Amérique centrale.

La fin de la guerre froide, loin de mettre un terme à ces conflits locaux, n'a fait que révéler leur absence de motifs idéologiques, libérant des luttes ethniques, nationales, religieuses, etc. Les belligérants ne pouvant désormais compter sur le financement de leurs puissants protecteurs ont dû trouver dans les trafics, de pétrole, de métaux stratégiques ou de drogues, leurs ressources(2).

Dans une trentaine de conflits, ouverts, latents ou en voie de résolution, la présence de la drogue, à des titres et des niveaux divers, est avérée : en Amérique latine (Colombie, Pérou, Mexique) ; en Asie (Afghanistan, Tadjikistan, Inde, Azerbaïdjan-Arménie, Tchétchénie, Géorgie, Birmanie, Philippines) ; en Europe (Yougoslavie, Turquie, Irlande, Espagne) et en Afrique (Algérie, Soudan, Égypte, Sénégal, Guinée-Bissau, Liberia, Sierra Leone, république démocratique du Congo, Congo, Tchad, Ouganda, Angola, Somalie, Comores)(3).

L'escalade des profits dans le cas de la drogue ? les prix du producteur au consommateur sont multipliés de 1 000 à 2 500 fois ? en fait une source de financement particulièrement intéressante. Ainsi on peut évaluer le montant des taxes que les talibans percevaient annuellement sur les drogues à une centaine de millions de dollars. Ce chiffre peut être multiplié par trois ou par quatre dans le cas des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), une guérilla marxiste forte de 15 000 combattants.

Dans un micro-conflit comme celui de la Casamance au Sénégal, on estime les taxes prélevées en 1995 sur le cannabis par le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC, mouvement pour l'indépendance de la Casamance) à plusieurs millions de dollars par an. Cela contribue à expliquer que ces quelques centaines de combattants aux pieds nus se soient dotés, au fil des années, d'un armement de plus en plus sophistiqué et qu'en dépit des accords de paix signés avec le gouvernement, dont le dernier en date, le 16 mars 2001, des groupes continuent à affronter l'armée et à se battre entre eux, particulièrement à la saison de la récolte du cannabis.

Un des exemples récents les plus significatifs de l'utilisation de la drogue dans le déclenchement d'un conflit puis dans les obstacles mis à sa résolution est celui du Kosovo.

Dès 1991, l'Observatoire géopolitique des drogues (OGD) a signalé que les profits de la vente d'héroïne dans toute l'Europe, en particulier en Suisse, par des ressortissants albanais de cette province serbe étaient utilisés pour acheter des armes dans la perspective d'un soulèvement contre l'oppression serbe⁴. L'UCK (l'Armée de libération du Kosovo, anti-serbe), après avoir déclenché des opérations militaires à la fin de 1997, a été chassée progressivement de ses bastions par l'armée et la police yougoslaves et n'a plus opéré que dans des poches le long de la frontière albanaise. Après la campagne de bombardement de l'OTAN en Serbie et au Kosovo (du 24 mars au 10 juin 1999), intervention suscitée par la déportation massive de Kosovars par les forces militaires et paramilitaires serbes, il n'est plus resté au groupe nationaliste qu'à se préparer à un retour en force lors de la réinstallation des réfugiés.

C'est la raison pour laquelle l'UCK a cherché à acquérir un véritable potentiel militaire que lui refusaient les pays occidentaux. Pour cela elle a eu d'abord pour source de financement l'impôt payé par les 700 000 Albanais de la diaspora en Europe (3 % des salaires et souvent plus). Mais ce financement légal s'est révélé vulnérable aux mesures prises contre lui par les pays occidentaux, en particulier lorsque le gouvernement suisse a décidé de gérer le compte de l'UCK, intitulé « *La Patrie appelle* ». C'est alors que cette organisation a, semble-t-il, décidé de privilégier un financement par le trafic de drogues même si cela impliquait des liens avec les mafias italiennes. Celles-ci lui ont fourni des armes contre de l'héroïne, de la cocaïne ou des dérivés du cannabis.

Le 12 mars 1999, la police tchèque a annoncé l'arrestation à Prague du Kosovar Princ Dobroschi, considéré comme l'un des plus importants trafiquants de drogue en Europe. Selon le porte-parole de la police, l'homme utilisait le produit de son trafic pour des achats d'armes. Citant un membre des services secrets tchèques (BIS), le journal *Lidove Noviny* a indiqué pour sa part que ces armes étaient livrées à l'Armée de libération du Kosovo. A la fin de ce même mois, un journal italien, *Tempo*, reproduisant une interview du procureur national antimafia, Alberto Mariati, publiait que l'UCK était « *liée à la mafia de Naples, la Camorra, ainsi qu'à celle des Pouilles* » et que « *les clans du Kosovo sont investis dans le trafic de drogues contre des armes* » .

En avril 1999, *The Times* indiquait qu'Europol préparait un rapport pour les ministres européens de l'Intérieur et de la Justice soulignant les connexions entre l'UCK et les narco-trafiquants ? rapport resté confidentiel. Selon ce magazine, les polices d'Allemagne, de Suisse et de Suède détiendraient les preuves du financement partiel de l'UCK par la vente de drogues.

Dès le retour des réfugiés au Kosovo, après la signature de la paix, le 9 juin 1999, des indices ont suggéré que des organisations criminelles s'infiltraient parmi eux. Simultanément le territoire du Kosovo devenait une excellente plate-forme pour des trafics permettant de financer les activités politico-militaires d'un groupe armé comme l'UCK. On ne sera donc pas étonné que de puissants réseaux mafieux, en particulier ceux qui s'intéressent à la drogue, soient en train de se mettre en place dans le « Kosovo libre(5) ».

Une lutte efficace contre la drogue impliquerait que, lorsqu'il existe un conflit d'intérêts entre les mesures prises dans ce domaine et les intérêts économiques ou géostratégiques des grandes puissances, celles-ci privilégient les premières. Ce n'est pratiquement jamais le cas.

On peut en conclure que, pour éviter les nuisances économiques et politiques du trafic de drogues, la seule solution serait, dans ces conditions, une forme de légalisation contrôlée de ces substances.

Notes

* Cf. lexique.

1. Intervention au Workshop on the Political Economy of the Drug Industry, Université d'Utrecht, Pays-Bas, 14-15 juin 2001.
2. Cf. Jean-Christophe Ruffin (dir.), *Économie des guerres civiles*, Paris, Hachette, 1996.
3. Cf. OGD, « Conflits, drogues et activités mafieuses », communication à la Conférence de l'appel de La Haye pour la paix, 11-15 mai 1999, et www.ogd.org .
4. Cf. *La Dépêche internationale des drogues* n° 1, 16, 35, 56, 58.
5. On trouve des informations à ce sujet dans le journal de Pristina *Koha Ditore*, dont les journalistes ont été à plusieurs reprises menacés par les mafias locales.